

La voirie

La structure du village en 1865

La rue des Morlots, anciennement Grande Rue, aligne ses maisons toutes jointives d'un seul côté, l'autre côté offrant encore des terrains constructibles. C'est dans la rue du Ruisseau que se dresse à présent une nouvelle église, inachevée puisque le clocher n'est pas encore construit. Tout à côté le vieux presbytère où réside l'abbé Petitgand avec sa domestique. Dans la Rue Basse, à droite en venant de la rue du Ruisseau, une demeure imposante au milieu d'un terrain non moins imposant : une maison-forte, où séjournèrent autrefois les Vassimon, devenue la propriété de Mansuy Bernard. Un peu plus loin on rejoint la Grande Rue...en prenant à gauche, on arrive au moulin sur l'Aroffe et en la remontant à droite, on regagne la rue de la Route, celle qui relie Vézelize à Vaucouleurs. La Rue Neuve - prolongée par le chemin rural de la Deuille - s'embrancher sur la route départementale n° 18.

Les chemins

Ils sont de plusieurs types :

- le chemin d'intérêt communal n°11 reliant Uruffe à Blénod-lès-Toul
- les chemins vicinaux de Pagny-la-Blanche-côte et de Champougny
- les chemins ruraux de la Deuille, de Maine et de Bulligny

Les travaux

Paru dans le journal du **14 mars 1823** : le 20 mars, il sera procédé par devant M. le Sous-Préfet de Toul à l'adjudication aux rabais de la construction de quatre ponts à Uruffe. Devis-plan des ouvrages à consulter au secrétariat de la Sous-Préfecture :

- le grand pont au croisement de la route et du ruisseau
- le pont du moulin ; il doit être reconstruit car il sert de communication avec les communes meusiennes de Pagny et Champougny, voire Sepvigny
- deux autres ponceaux sur le ruisseau de la Deuille

En 1850, le conseil décide de faire prendre des pierres aux carrières d'Uruffe. Cassées, elles serviront à boucher les dépressions du chemin de Pagny dans les endroits mous et fangeux. Le chemin pourrait ainsi résister aux pressions des voitures.

La voirie

En 1863, le chemin dit de Champoungny est classé au nombre des lignes vicinales : 1743 m de longueur et largeur légale fixée à 6 m, non compris les fossés et les talus, et ce pour faciliter les communications entre les deux communes.

Un arrêté du maire, M. Michel Bernard, du 16 novembre 1878 : défense d'encombrer les rues et places publiques par des dépôts de bois, fumier, voitures et objets divers sous peine d'amendes.

La route départementale n° 18

La route reliant Vézelize dans le Saintois à Vaucouleurs et qui traverse Uruffe d'est en ouest existait déjà au 18^{ème} siècle sur la carte de Cassini établie à la demande du roi Louis XV. Elle a donné son nom à la rue la plus peuplée, la Rue de la Route, qui fut élargie à plusieurs reprises au 19^{ème} siècle. Une route très fréquentée par des gens circulant à pied, à cheval ou en charrette à l'époque où nos moyens de transport actuels étaient inconnus : petits colporteurs allant de village en village, marchands de faïences, de chiffons, d'étoffes, paysans s'en allant vendre leurs produits au marché le plus proche, bûcherons se rendant parfois pour plusieurs mois dans des forêts éloignées, mendiants... Le roulage sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire, ne cessant par ailleurs de se développer avec l'intensification des échanges commerciaux, explique ici comme ailleurs la présence de plusieurs auberges en un temps où l'on se déplaçait lentement.

Une histoire que l'on se racontait à la veillée en ce 19^{ème} siècle, celle du Trou du Carrosse : un jour, un voyageur suivait dans un carrosse l'ancienne route d'Uruffe à Vannes-le-Châtel. A mi-parcours, il fallut descendre la côte de Fosse. Le chemin était pentu, le terrain en contrebas fangeux et mouvant. Le cheval allait bon train lorsque brusquement... au bas de la côte... cheval, carrosse et voyageur furent engloutis dans le sol sans qu'on les revît jamais. A cet endroit jaillit alors une des sources de Fosse : le Trou du Carrosse. Telle est la légende rapportée en 1888 par l'instituteur M. Gille, venue probablement se greffer sur un fait, lui authentique, à savoir un accident. Sur les routes de moyenne importance comme celle qui nous intéresse ici, des carrosses publics pouvant transporter plusieurs personnes circulaient encore à la fin du 18^{ème} siècle.

Notons qu'au cours des années 1950 plusieurs accidents se sont produits au « Fond de Fosse », dont un, mortel, si j'ai bonne mémoire.